



## **Le PEDT a pour objectifs :**

D'offrir aux enfants un parcours éducatif cohérent, équilibré et de qualité, en favorisant leur épanouissement personnel, ainsi que leur développement cognitif, social et culturel, tout en contribuant à la réussite éducative de chacun.

De garantir une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, notamment entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

Le "Plan du Mercredi" concerne l'organisation des activités périscolaires le mercredi, dans le cadre du PEDT.

Le label "Plan du Mercredi" est délivré par les services de l'État et reconnaît officiellement la qualité de l'organisation de ces activités périscolaires.

Ce label repose sur l'engagement des communes à mettre en place des activités éducatives de qualité dans un cadre structuré, comme celui d'un accueil de loisirs.

Le présent PEdT constitue un socle évolutif vers une amélioration de la qualité du temps périscolaire.

D'une durée de 3 ans, il fait l'objet d'une évaluation régulière pour d'éventuelles adaptations.

## Les secrets d'une photo réussie de la jeunesse franquevillaise

\*

Lorsque tous les éléments seront prêts, vous pourrez commencer à capturer votre photographie dans le cadre ....du PEDT.

Tout d'abord, prenez un enfant comme sujet principal, entourez-le d'attentions et de bienveillance.

Rassemblez ensuite dans votre cadre, tous les acteurs éducatifs : les parents, enseignants et animateurs.

Veillez à créer une scène harmonieusement orchestrée, en y ajoutant du dynamisme, du professionnalisme, relevez l'exposition avec une touche éducative,

Insérez progressivement les actions de votre PEDT à la scène principale.

Laissez les couleurs se fixer, en portant une attention particulière tout au long de la prise de vue.

Personnalisez votre image en y ajoutant des touches de culture, de sport, d'écologie et de bien vivre ensemble.

Ajoutez au fil de la séance, des éléments caractéristiques locaux. Enrichissez-la avec des accompagnements adaptés afin de garantir la pérennité de l'œuvre.

Enrichissez continuellement votre photo, des expériences, des rires et des partages pour capturer des moments authentiques.

L'enfant, sujet principal de cette photographie collective, bien entouré de tous ces éléments étroitement liés, se nourrira, se construira, grandira et, au fil du temps, deviendra un "citoyen".

Admirez votre œuvre à tout moment ! Soyez patient et contemplez sans modération.

**Base** : Enfant + parents, adultes, professionnels,

**Lieux** : À la maison, à la crèche, à l'école, au collège, au lycée, dans les structures de loisirs, les équipements sportifs, les espaces culturels et l'espace public

**Temps de préparation** : 1 jour, 1 an, une vie

**Actions** : agir ensemble - Se passer le relais - Communiquer - Construire - Essayer...

**Astuce** : Plaisir et attentions bienveillantes

# I – Carte d'identité

## Franqueville Saint Pierre

331 rue de la République  
76520 FRANQUEVILLE SAINT  
PIERRE

02 35 82 20 39

[mairie@franquevillesaintpierre.com](mailto:mairie@franquevillesaintpierre.com)

### Correspondant en charge du projet :

Maryse BETOUS – adjointe aux affaires scolaire,  
centre aéré et petite enfance



## LES SIGNATAIRES de la convention

Le Projet Educatif de Territoire piloté par le Maire, est une démarche volontaire qui définit un projet éducatif sur l'ensemble de la Ville .

Les signataires s'inscrivent dans le prolongement des précédents PEDT.

- L'éducation Nationale et le Service Départementale de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports
- La Caisse D'allocations Familiales de la Seine Maritime

### HISTORIQUE du PEDT dans la commune

2014 : PEDT semaine des 4 jours 1/2

2017 : Retour à la semaine des 4 jours

2018/2021 : PEDT labellisé Plan du Mercredi

2021/2024 : renouvellement PEDT labellisé plan du mercredi

0-14

l'âge auquel s'adresse le  
Projet éducatif de  
territoire

### Le territoire concerné

Le PEDT couvre tout le territoire de la commune de Franqueville -Saint - Pierre

18%

De la population à moins de 14 ans

### Les périodes de vie concernées

Le PEDT considère tous les moments de vie de l'enfant et du jeune (petite enfance, enfance et jeunesse). Chaque partie prenante est donc mobilisable autour des temps scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux.

## Quelques données

**3 écoles**



**536 élèves**

**180 maternels et 356 élémentaires**

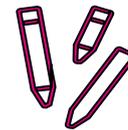


**21 agents**

**3 responsables - 11 animateurs – 7 ATSEM**



**1 accueil de loisirs-périscolaire**



**Enfants inscrits aux temps périscolaires**

**+ de 110 le matin**

**+ de 150 le soir**

**+ de 110 les mercredis**



**Une cuisine centrale avec + de 435 repas le midi**

**Et 2 cuisines satellites**



**38 associations sportives, sociales et culturelles**



## NOS ETABLISSEMENTS



### Espace Multi-Accueil "Les 3 Pommes"

Sente des Forrières 76520 Franqueville-Saint-Pierre

**Habilitation PMI pour 40 enfants**



### Ecole maternelle Le Petit Poucet

577, rue du Général de  
Gaulle  
76520 FRANQUEVILLE-  
SAINT-PIERRE

**52 élèves** (Rentrée 2022/2023)



### Ecole maternelle Louis Lemonnier

Place Marcel Ragot  
76520 FRANQUEVILLE-  
SAINT-PIERRE

**128 élèves** (Rentrée 2022/2023)



### Ecole élémentaire Louis Lemonnier

Place Marcel Ragot  
76520 FRANQUEVILLE-SAINT-  
PIERRE

**356 élèves** (Rentrée 2022/2023)

## ETAT DES LIEUX

### UN ACCUEIL PERISCOLAIRE

La collectivité organise un accueil périscolaire maternel et élémentaire

Le temps de restauration scolaire est assuré pour l'ensemble des écoles.

Deux offres périscolaires sont proposées le mercredi.

- Un accueil de loisirs pour les 3-11 ans.  
Les enfants sont accueillis soit en journée complète, soit le matin avec ou sans repas ou l'après-midi sans repas.
- Un « Club ado » pour les 12-14 ans – l'après-midi de 14h à 18h.  
Une formule qui permet aux jeunes d'accéder à une large palette d'activités : culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, citoyennes et sportives.

## DES STRUCTURES EXTRASCOLAIRES et Petite Enfance



Pour les 0-3 ans

La crèche des 3 Pommes.

Ouvert toute l'année (sauf 1 semaine de fermeture à Noël et 4 semaines l'été)

### Nbre d'enfants :

Accueil périscolaire le mercredi

Accueil occasionnel (0-3 ans) à la journée ou demi-journée selon les places disponibles.

4 Auxiliaires Puéricultrices  
1 Educatrices de Jeunes Enfants  
5 Aides Auxiliaires



Pour les 3-11 ans

Un accueil de loisirs situé dans le groupe scolaire Louis Lemonnier, pendant les vacances scolaires (sauf Noël).

### Nbre d'enfants :

130 enfants

11 animateurs

Des séjours sont organisés tous les ans, pendant la période estivale. Ils sont accessibles pour les 5-14 ans.



Pour les 11-14 ans

Le Club Des Ados, ouvert aux petites et grandes vacances

### Nbre d'enfants :

20 jeunes

2 animateurs

## D'AUTRES EQUIPEMENTS

### Salle de sport « David Douillet »



Située au cœur de la ville, la salle est essentiellement destinée à la pratique des arts martiaux mais permet également la pratique d'autres sports ainsi que les activités sportives des écoles élémentaire et maternelles.

**A proximité de l'école élémentaire, le dojo et la salle de tennis de table sont utilisés pour les activités périscolaires et extrascolaires (judo, tennis de table, gym ou autres).**

### Le city stade



**A proximité de l'école élémentaire, l'aire de jeux multisports est utilisée dans le cadre scolaire, périscolaire, extrascolaire, rencontres sportives...**

## La Maison des associations



A proximité de l'école élémentaire, ces salles sont utilisées par le tissu associatif culturel et dans le cadre extrascolaire et périscolaire.

## La salle Bignot – tennis couvert



A proximité de l'école élémentaire, la salle Bignot accueille également des ateliers sportifs telles que le tennis, le foot, les sports collectifs...

## Bibliothèques



Au sein de chaque école maternelle et élémentaire, les bibliothèques servent de lieu d'échanges autour de livres et de jeux de société...

« La parenthèse » bibliothèque de la ville.  
L'accueil extrascolaire s'y rend régulièrement pour des lectures de littérature jeunesse.

## Salle des écoles



Dans les locaux des écoles maternelle et élémentaire Louis Lemonnier, des salles de classe accueillent les enfants sur les temps périscolaires et extrascolaire.

## Salle des fêtes « salle Marcel Ragot »



Utilisée par le tissu associatif sportif et culturel de la ville ainsi que par les habitants

A proximité du groupe scolaire Lemonnier, cette salle est utilisée pour des activités variées dans le cadre associatif, périscolaire et extrascolaire.

## Le gymnase Nicolas Fleury



**A proximité de l'école élémentaire, il est utilisé par le tissu associatif sportif et dans le cadre périscolaire et extra scolaire.**

## Le terrain de pétanque



**A proximité de l'école élémentaire, il est utilisé dans le cadre périscolaire et extrascolaire et par les associations communales.**

## DES ASSOCIATIONS SPORTIVES, SOCIALES ET CULTURELLES

- Aïkibudo
- Athlétisme
- Badminton
- Basketball
- Danse : modern' Jazz, classique, hip-hop, contemporaine
- Escalade
- Éveil Sportif
- Football
- Gymnastique
- Judo Jujitsu
- Kung Fu / Taichi chuan / Qi Gong
- Pétanque
- Rugby
- Speedminton
- Tennis
- Tennis de table
- Tir à l'arc
- Twirling bâton
- Amitié Burundi
- Amitié Madagascar
- Amitié Sénégal
- Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre
- Animation des Anciens
- Animations et foire à tout
- Commerçants et Artisans
- Jeunes Sapeurs Pompiers
- Jumelages et coopérations internationales
- Manifestations culturelles et événementiels
- Scouts
- Arts plastiques et photographie
- Bibliothèque
- Cours d'anglais
- Éveil musical
- Jeux de société
- Loisirs créatifs
- Musique
- Philatélie
- Théâtre

## II – Bilans du précédent PEDT

D'une manière générale, ce sont la qualité des activités proposées, les horaires d'ouvertures, les locaux, le relationnel, la qualité des menus, le rythme de l'enfant qui ont été évalués

### EVALUATION DES OBJECTIFS EDUCATIFS

<b>Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs à travers une coopération renforcée entre les acteurs</b>	
<b>EVALUATION - CONSTATS</b>	
Le développement de l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant	<i>Différentes actions mises en place : choix des activités, boîtes à idées, choix des menus (cme), autonomie au goûter, sur la vie quotidienne</i>
Développer chez les enfants des "savoir être" indispensables à l'intégration dans le groupe et de façon plus large dans la société.	<i>Différents moyens mis en place : débats, temps de cohésion, temps d'élaboration d'activités Projet « semaine du vivre ensemble »</i>
L'accès à la culture : l'expression : le langage verbal (oral/ écrit) et non verbal (langage par le corps, par la photo, par la musique)	<i>Sorties et activités mises en place par l'équipe d'animation (jeux de cohésion, chants, comptines, écriture de journal, danse, théâtre, arts plastiques...)</i>
<b>Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires</b>	
<b>EVALUATION - CONSTATS</b>	
Harmoniser le temps de vie de l'enfant et le temps de vie de l'écolier	<i>Réunions passerelles entre écoles et périscolaires. Projet commun autour du harcèlement. Bon relationnel entre l'équipe d'animation et le corps enseignant</i>
Développer l'autonomie de l'enfant : se repérer dans le temps, se situer dans l'espace	<i>Aménagement des locaux partagés entre écoles/acm Outils pédagogiques de repères spatio-temporels</i>
Enrichir et diversifier les temps de loisirs éducatifs des enfants	<i>Semaine du vivre ensemble Semaine du sport Semaine de la prévention routière</i>
Améliorer les conditions du vivre ensemble, développer les qualités d'écoute, d'entraide et de coopération	<i>Projet autour du harcèlement, semaine du vivre-ensemble, comité du vivre-ensemble, temps de débats</i>

Proposer la même qualité de services et d'activités pour tous à travers un projet éducatif partagé par tous les acteurs de la communauté éducative	<i>Projet commun contre le harcèlement</i>  <i>Règles communes entre les écoles et les accueils péri-et extra-scolaires</i>
Offrir une configuration de lieux propices : des espaces disponibles dans l'enceinte scolaire ou à proximité immédiate	<i>Locaux à revoir à cause du partage et de la non-disponibilité</i>
Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant	<i>Programmes variés, et à l'écoute des besoins et envies des enfants</i>
Elaborer des projets visant à développer les liens intergénérationnels.	<i>Participation à la semaine bleue dans le cadre d'un repas intergénérationnel (3 repas dans l'année)</i> <i>Blog intergénérationnel</i> <i>Rencontre avec le comité du vivre ensemble et des anciens</i> <i>À développer davantage</i>
Pratiquer en petits groupes des activités complémentaires à celles pratiquées dans le cadre scolaire et extra-scolaire permettant aux enfants d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la société afin qu'ils puissent s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle ils vivent	<i>Temps de débats</i>  <i>Comité du vivre ensemble (actions menées par le groupe d'enfant, micros-trottoirs)</i>
Elaborer et mener à terme un projet, une réalisation collective.	<i>En construction, À développer</i>
<b>La place des familles</b>	
Information auprès des familles sur le site internet du centre de loisirs (lien du site présent sur le site internet de la Ville)	<i>Mise en ligne sur le site internet de la ville des informations</i>  <i>Communication massive via le portail famille</i>
Sondage de qualité auprès des familles pour amener des actions correctives si besoin	<i>Rencontre trimestrielle avec les associations de parents</i>
Panneaux d'affichage réalisés par l'équipe d'animation.	<i>Trombinoscope et planning des activités méridiennes affiché</i> <i>À améliorer sur les autres temps (péri matin/soir/mercredis/vacances)</i>  <i>+ lier cette communication aux actions et activités mises en place</i>

## INDICATEURS QUANTITATIFS

### SUR LA FRÉQUENTATION DES DIFFÉRENTS ACCUEILS (chiffres année 2023/2024)

#### Les accueils périscolaires

	Maternelle Lemonnier		Maternelle Petit Poucet		Élémentaire Lemonnier	
	2023-2024	2022-2023	2023-2024	2022-2023	2023-2024	2022-2023
<b>Matin</b>	<b>28</b>	25	<b>9</b>	9	<b>76</b>	75
<b>Midi</b>	<b>111</b>	109	<b>40</b>	40	<b>284</b>	287
<b>Soir</b>	<b>41</b>	34	<b>15</b>	16	<b>95</b>	83

#### L'accueil périscolaire du mercredi

	Maternelle	Élémentaire
<b>Capacité maximum</b>	40	84
<b>Effectifs moyens</b>	37	81

#### Les accueils extrascolaires

	Automne	Hiver	Printemps
<b>Présences</b>	71	62	70
<b>Absences non annulées</b>	8	6	3

#### Le Club des Ados

	Automne	Hiver	Printemps
<b>Présences</b>	17	16	16
<b>Absences non annulées</b>	2	3	0

# III – Les valeurs de la commune

## LES AXES DU PROJET DE MANDAT

En collaboration avec les différents acteurs de l'éducation, la commune s'engage à favoriser l'épanouissement, l'autonomie et l'émancipation des enfants et des jeunes.

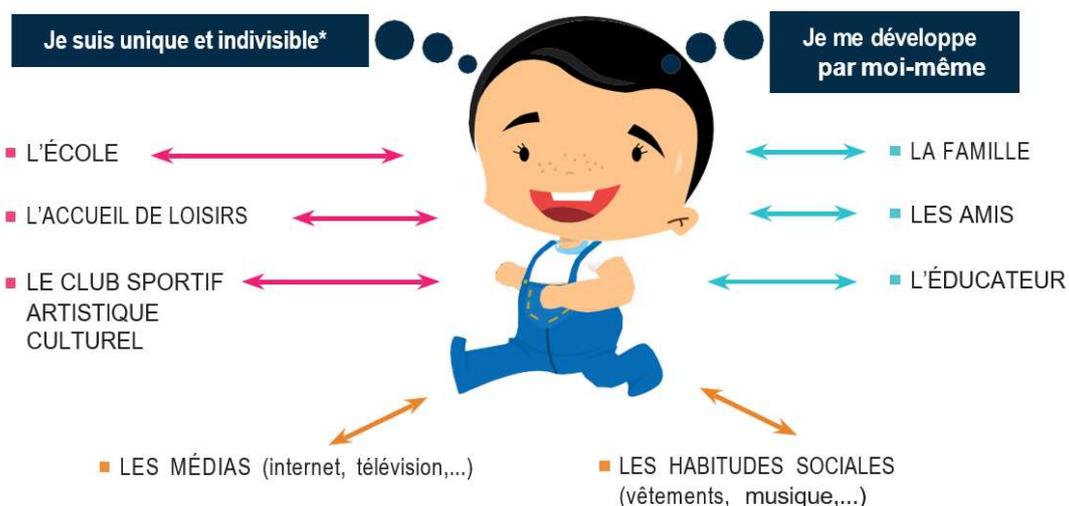
Pour soutenir les apprentissages, la commune s'engage à mettre à disposition des équipements adaptés, des ressources humaines et des tarifs sociaux afin de promouvoir l'égalité des chances pour tous les Franquevillais.

À travers des actions ciblées envers les enfants, la commune s'engage à promouvoir l'éducation à la citoyenneté, écologique et sécuritaire, sensibilisant ainsi la jeunesse aux enjeux sociétaux actuels.

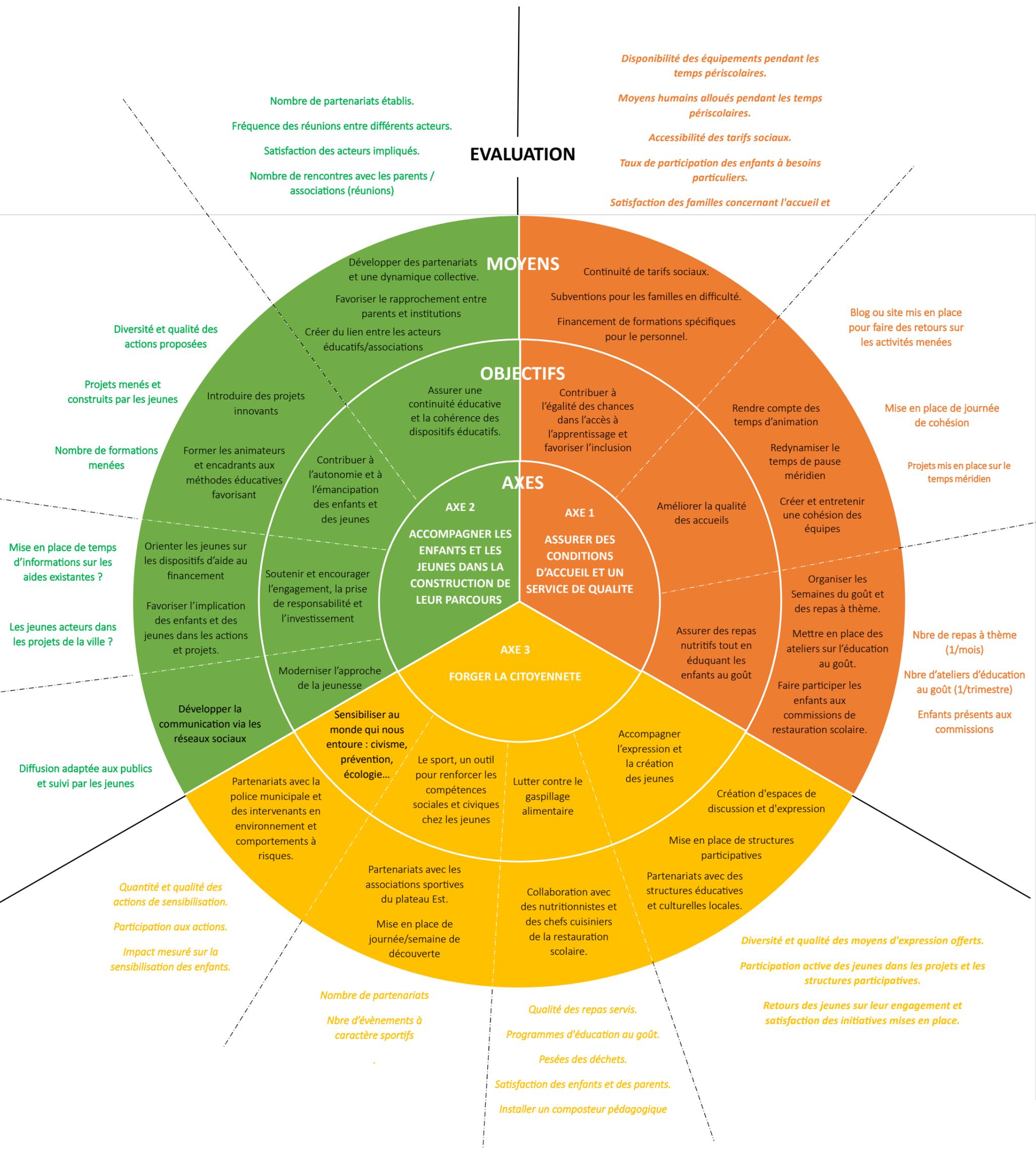
Les valeurs de la commune

Les axes du projet de mandat

- Accompagner les enfants et les jeunes : La commune favorise l'épanouissement, l'autonomie et l'égalité des chances en fournissant des équipements adaptés, des ressources humaines et des tarifs sociaux.
- Assurer des conditions d'accueil et un service de qualité : La commune garantit des infrastructures éducatives modernes et des services accessibles, créant un environnement propice à l'apprentissage et au développement personnel.
- Forger la citoyenneté : La commune promeut l'éducation à la citoyenneté, écologique et sécuritaire à travers des actions ciblées, sensibilisant les jeunes aux enjeux sociétaux et formant une jeunesse responsable et engagée.



\* L'Enfant doit être abordé dans sa globalité, il n'est pas uniquement celui de ses parents, un élève, un sportif ou un camarade de jeu. C'est un être global, on ne peut prétendre accompagner qu'une part de lui. Chaque enfant est différent, même au sein d'un collectif, il importe de se soucier des individualités.



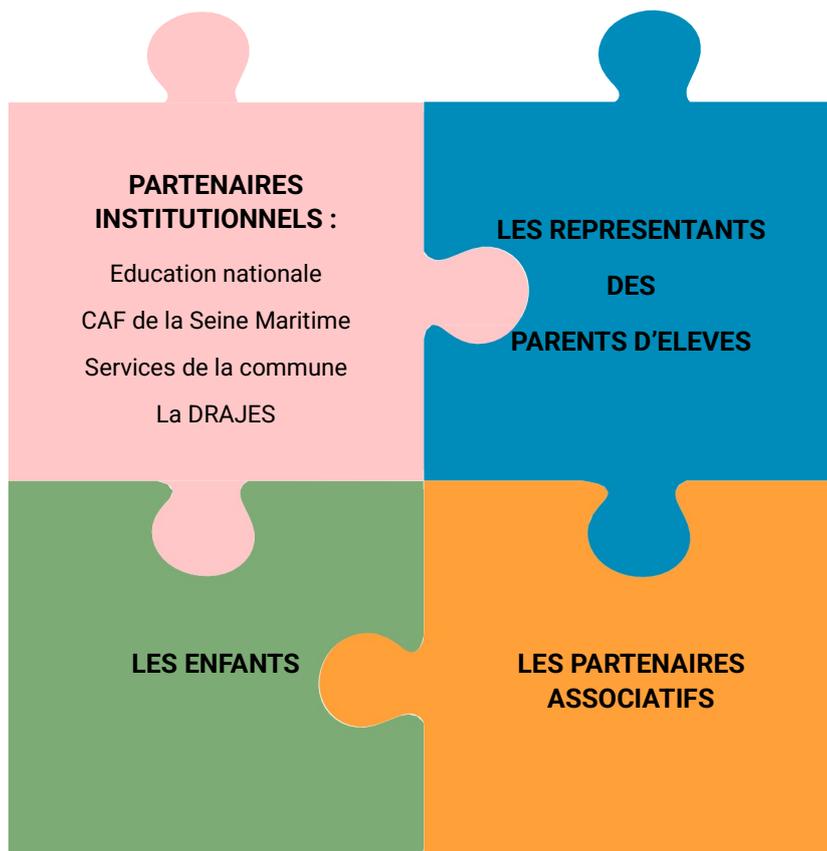
## LE COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est composé :

- d'élus de la commission enfance, jeunesse
  - de professionnels de terrain (petite enfance, enfance, jeunesse) de représentants d'associations sportives, artistiques et culturelles.
  - de partenaires institutionnels (IEN)
  - de représentants de parents d'élèves.
  - de membres de l'équipe pédagogique des écoles et collège (directeur, enseignant, cpe)
- Il est piloté par la commission enfance, jeunesse et familles et les responsables de services.

Un comité technique se réunira 1 fois par an pour travailler sur les définitions de valeurs et d'objectifs à atteindre.

## LES PARTENAIRES ET ACTEURS ENGAGES



# IV – Le plan mercredi

Public de  
3 à 11 ans

Proposition d'animation  
dans le respect des  
besoins de l'enfant

## FONCTIONNEMENT

### 2 OFFRES

#### - L'accueil de loisirs du mercredi

Les enfants sont accueillis dans les locaux du groupe scolaire Louis Lemonnier.  
L'accueil de loisirs accueille les enfants de 7h30 à 18h30.

#### INSCRIPTION POSSIBLE :

- à la journée avec repas
- à la demi-journée (matin ou après-midi) avec ou sans repas.

#### TARIFICATION :

- modulée en fonction du quotient familial

#### DEROULEMENT D'UNE JOURNEE

La journée peut être modifiée moment suivant le planning (sorties, temps forts).

La journée d'un enfant en ACM varie en fonction du rythme de chacun. Les temps ne sont pas définis en fonction d'un planning mais en fonction des besoins physiologiques des enfants ainsi que de leurs envies.

Ainsi, il n'existe pas de journée-type clairement définie.

Certains temps restent cependant immuables.

7h30 - 9h15	Temps d'accueil - Activités libres
9h15 - 11h45	Temps forum - activités
11h45 - 12h00	Activités libres - Temps départs / arrivées
12h00 - 13h00	Repas
13h00 - 13h30	Temps calme - Temps départs / arrivées
14h00 - 16h00	Temps forum - activités
16h00 - 16h30	Activités libres - Temps départs / arrivées
16h45 - 18h30	Départs échelonnés – activités libres

## **LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUE ET OPERATIONNELS**

- **Conforter et valoriser le rôle éducatif des accueils de loisirs en développant les notions de cycles et de projets**
  - Permettre aux enfants d'apprendre en s'amusant
  - Sensibiliser et accompagner les animateurs dans la conception de projets d'activités
  
- **L'enfant participe activement à la vie de la structure : « l'enfant est acteur des projets ».**
  - Favoriser une démarche de projet où les enfants sont parties prenantes afin de les rendre acteurs de leurs loisirs, leur permettre de prendre place dans leur environnement
  - Respecter le rythme de chacun en favorisant la notion de choix
  - Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur l'extérieur,
  - Se développer, se dépasser et s'épanouir au sein d'un groupe.
  
- **Permettre à chacun de trouver un rôle à jouer pour devenir acteur conscient de la protection de l'environnement et du développement durable**
  - Mettre en place des sorties de proximité
  - Permettre à l'enfant de découvrir, de comprendre et d'agir sur son environnement

### **- Le Club des Ados (CDA)**

Les jeunes sont accueillis dans à l'espace Léonard de Vinci de Mesnil Esnard

- les mercredis de 14h à 18h
- les vendredis de 16h30 à 19h30

#### *INSCRIPTION POSSIBLE :*

Adhésion annuelle

L'accueil périscolaire se fait en accès libre, autrement dit les jeunes arrivent

Inscription à l'occasion des sorties ou d'événement car le nombre de place jeune sur le jour en question peut être limité .

#### *TARIFICATION :*

- Forfait annuel

## **LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUE ET OPERATIONNELS**

- **Placer le groupe aux commandes du quotidien et de son développement »**
  - Permettre le choix des composantes du quotidien
  - Permettre au jeune volontaire d'être acteur du CDA
  - Valoriser la prise d'autonomie



Public de  
collégiens

Programmation par  
période scolaire

- **Rendre le public acteur de l'évolution l'accueil**
  - Proposer un cadre accueillant en adéquation avec les rites du public
  - Valoriser le CDA et ses actions à l'échelle du Plateau Est
  - Être, avec le groupe jeune, en co-gestion des méthodes de communication de l'accueil
  
- **Favoriser la prise de conscience et de position**
  - Sensibiliser le public aux faits d'actualité
  - Être garant du respect des avis divergents

## V – Conclusion

Le projet éducatif territorial (PEDT) vise à rendre plus compréhensible et accessible aux parents et au grand public les initiatives et objectifs concernant l'éducation des enfants et des jeunes. Il éclaire également ceux qui interviennent de manière occasionnelle auprès des jeunes ou qui sont simplement curieux de comprendre leur environnement éducatif.

Pour une période de trois ans, le PEDT établit un cadre commun d'action et de collaboration pour tous ceux qui sont impliqués dans l'éducation des enfants et des jeunes à Franqueville Saint Pierre. Il encourage chacun à s'approprier ce cadre et à le mettre en pratique pour contribuer à leur accompagnement, leur réussite et leur bien-être.